BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DE L'INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

POPULATION & SOCIÉTÉS

Afrique noire : la baisse de la fécondité

Au début des années quatre-vingt, les rares cas de fléchissement de la fécondité en Afrique étaient d'autant plus incertains qu'ils voisinaient avec des mouvements en sens inverse. Aujourd'hui l'accumulation de données comparables dans le temps ne laisse plus aucune place au doute. La baisse est si soudaine et prononcée que le mouvement amorcé suit plutôt l'hypothèse « basse » des Nations Unies que l'hypothèse « moyenne » [2]. Cependant cette évolution est loin d'être homogène ; l'Afrique noire connaît une grande diversité de situations.

Des données encore partielles

C'est seulement au début des années soixante que la France a lancé, en coopération avec les jeunes États francophones, une série d'enquêtes par sondage visant à pallier l'absence totale de recensements et l'impuissance des services d'état civil, tandis que plusieurs pays anglophones tenaient leur premier recensement en tant que pays souverains.

De nouvelles approches ont été développées, avec les *enquêtes à passages répétés* (avec peu de succès en Afrique sub-saharienne) et les enquêtes approfondies sur la vie génésique des femmes, qui ont servi de modèle au premier grand programme international du genre, l'« Enquête mondiale de fécondité » (EMF). Huit pays d'Afrique sub-saharienne ont fait l'objet d'une telle enquête : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Lesotho, Nigeria, Sénégal. Ces enquêtes ont donné une première mesure fiable de la fécondité et des informations sur ses déterminants, qu'il s'agisse de la contraception, quasi inexistante, ou de facteurs autrement plus importants, comme l'allaitement ou l'abstinence *post partum* (1).

Dans le même temps, avec l'appui des Nations unies, de nombreux pays africains tenaient leur premier recensement dans les années soixante-dix, puis un second dans les années quatre-vingt. C'est alors qu'un nouveau programme international, les « Enquêtes démographiques et de santé » (EDS), a pris le relais de l'EMF et s'est développé en trois vagues. Une première vague (1986-1989) a couvert 11 pays d'Afrique noire (Botswana, Burundi, Ghana, Kenya, Liberia, Mali, Ouganda, Sénégal, Soudan, Togo, Zimbabwe). La deuxième vague (1990-1992) en a touché 12 : Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Madagascar, Malawi, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Zambie. Enfin 21 pays ont fait l'objet d'une enquête de la troisième vague (1993-1998) : Afrique du Sud, Bénin, République Centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Zambie, Zimbabwe.

En s'en tenant aux enquêtes des cycles EMF et EDS, 33 pays d'Afrique sub-saharienne sur 48 disposent d'au moins une observation fiable sur la fécondité. Il faudrait y ajouter quelques cas d'enquêtes spécifiques, nationales ou locales apportant aussi des informations utiles. On pourrait croire ainsi que la fécondité africaine est désormais bien connue. Mais d'une part, quelques grands pays restent presque entièrement démunis de toute information à l'échelle nationale, tels l'ex-Zaïre (2), l'Angola ou la Somalie ; surtout, d'autre part, il ne suffit pas de disposer d'une information ponctuelle pour apprécier les tendances.

Finalement, seuls 14 pays disposent d'au moins deux observations de type EMF ou EDS : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Madagascar, Mali, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe (3). Il faut cependant retirer de cette liste Madagascar, où les résultats de l'enquête de 1992 sont trop incertains. Il

(1) On sait d'une part que l'allaitement au sein entraîne une inhibition de l'ovulation retardant le retour de couches, et que les pratiques d'abstinence *post partum* sont courantes dans de nombreuses sociétés africaines.
(2) La seule enquête d'envergure donnant des informations sur la fécondité, l'EDOZA (enquête démographique de l'Ouest Zaïre), conduite en 1977 par l'Université de Louvain ne couvrait qu'une petite partie du pays.
(3) Nous ne disposons pas encore des résultats de la deuxième enquête pour le Malawi et le Niger.

SOMMAIRE

Éditorial : Afrique noire : la baisse de la fécondité
• Des données encore partielles - page 1 • Une baisse évidente de la fécondité - page 2 • Retard du mariage et contraception - page 3

***Population et Sociétés* sur Internet**

semble néanmoins que cet ensemble est suffisant pour poser un diagnostic sur l'évolution récente de la fécondité en Afrique.

Une baisse évidente de la fécondité

Dans tous ces pays, sauf le Nigeria et le Mali, le nombre moyen d'enfants par femme (indicateur synthétique de fécondité, ISF, « transversal ») a baissé de manière significative (tableau 1). On connaissait déjà le cas du Kenya où l'ISF est tombé de 7,9 enfants par femme en 1977 à 5,4 en 1993. Grâce à ses recensements, ce pays s'était précédemment fait remarquer par une hausse de fécondité portant l'ISF d'environ 6 enfants par femme dans les années soixante à plus de 8 ; tant la baisse amorcée au tournant des années quatre-vingt que la hausse précédente faisaient figure d'exception. C'était en fait une bonne illustration du schéma de transition suivi par beaucoup de pays africains : dans un premier temps la modernisation pousse la fécondité à la hausse en faisant reculer l'allaitement au sein et l'abstinence *post partum*, avant de conduire ensuite à la baisse par élévation de l'âge au mariage ou pratique de la contraception.

A la fin des années quatre-vingt, la plupart des pays entament leur baisse de fécondité. En Côte d'Ivoire, par exemple, l'ISF est tombé de 7,4 en 1980-81 à 5,7 en 1994. Au Sénégal, de 7,1 en 1978 et encore 6,6 en 1986, l'ISF n'est plus que de 6,0 en 1992 et 5,7 en 1997. Au Ghana, la stabilité de la période 1978-1988 autour de 6,5 enfants par femme a fait place à une baisse de près d'un enfant par femme entre 1988 et 1993. Chaque nouvelle enquête des années 1990 confirme cette tendance.

Celle-ci est évidemment

Tableau 1 - Évolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) dans les pays d'Afrique sub-saharienne disposant d'au moins deux enquêtes EMF ou EDS

Pays	EMF		EDS-I		EDS-II		EDS-III	
	Année	ISF	Année	ISF	Année	ISF	Année	ISF
Bénin	1981/82	7,1	-	-	-	-	1996	6,3
Cameroun	1978	6,3	-	-	1991	5,8	-	-
Côte d'Ivoire	1980/81	7,4	-	-	-	-	1994	5,7
Ghana	1979/80	6,5	1988	6,4	-	-	1993	5,5
Kenya	1977/78	7,9	1989	6,7	-	-	1993	5,5
Mali	-	-	1987	6,9	-	-	1995/96	6,7
Nigeria	1981/82	6,3	-	-	1990	5,6	-	-
Ouganda	-	-	1988/89	7,4	-	-	1995	6,9
Rwanda	1983	8,5	-	-	1992	6,2	-	-
Sénégal	1978	7,1	1986	6,6	1992/93	6,0	1997	5,7
Tanzanie	-	-	-	-	1991/92	6,5	1996	5,8
Zambie	-	-	-	-	1992	6,5	1996	6,1
Zimbabwe	-	-	1988/89	5,3	-	-	1994	4,3

Graphique 1 - Évolution récente de l'indice synthétique de fécondité dans les pays d'Afrique sub-saharienne pour lesquels on dispose d'au moins deux observations fiables.

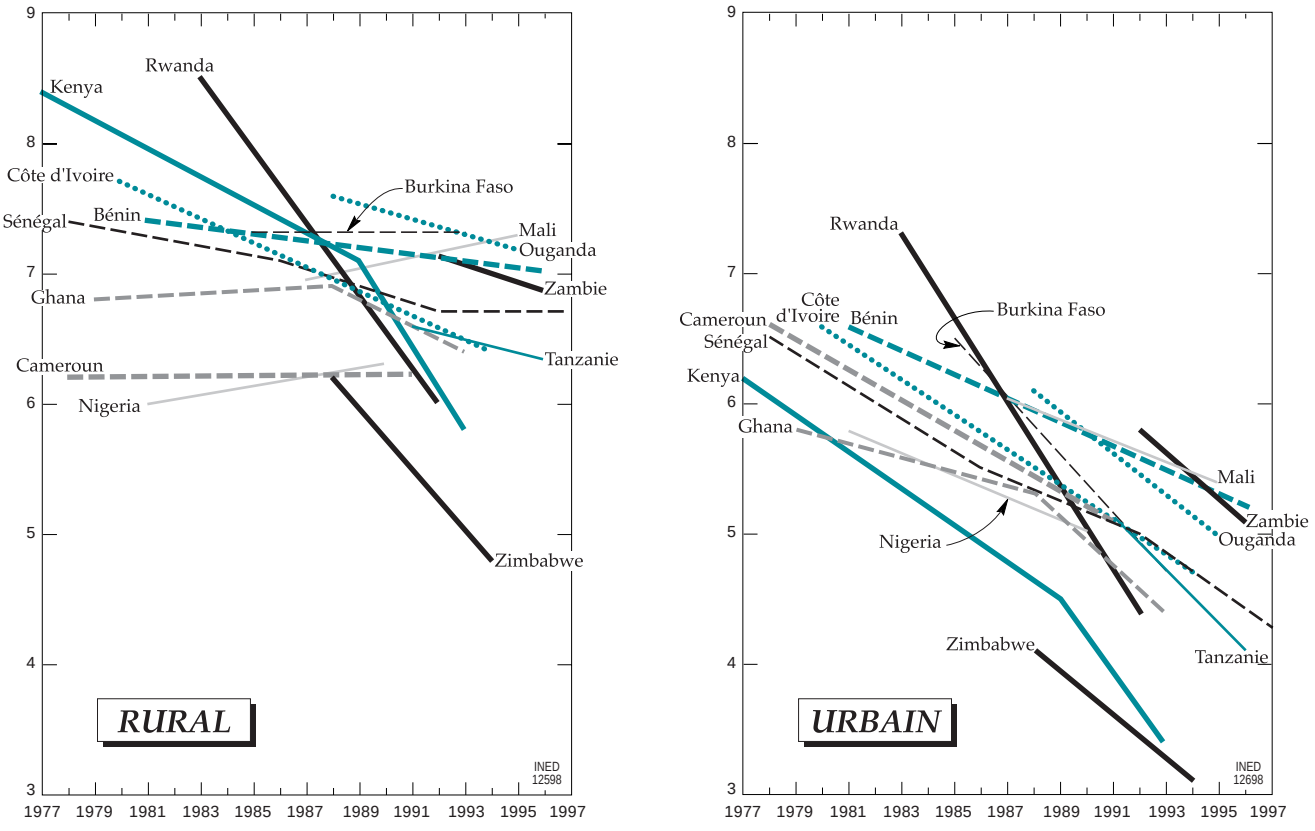

Graphique 2 - Évolution comparée des taux de fécondité par âge au Kenya et au Sénégal

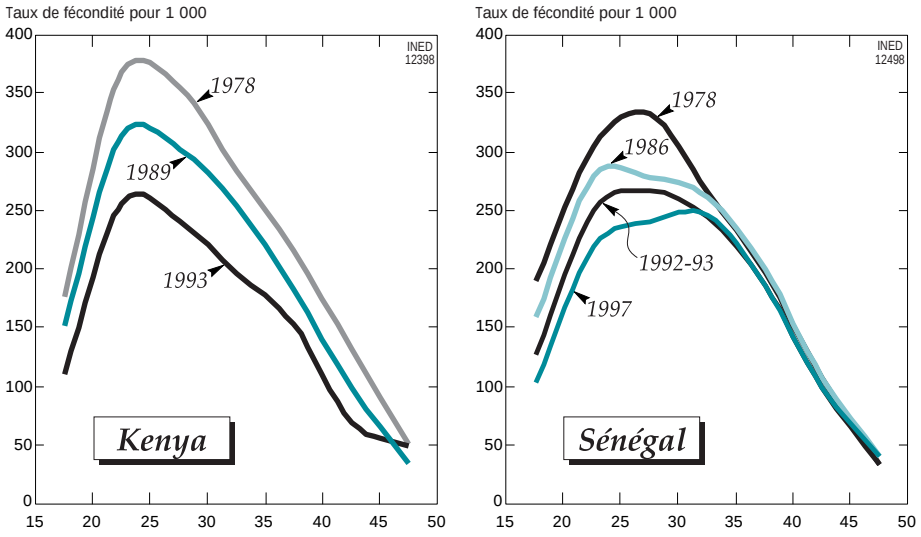

beaucoup plus accusée en milieu urbain qu'en milieu rural (graphique 1) : le milieu urbain serait entré dans le mouvement plus tôt que le milieu rural, les niveaux actuellement atteints par ce dernier se trouvant à peu près à la hauteur des niveaux déjà atteints en milieu urbain à la fin des années soixante-dix. C'est par la scolarisation et le développement de l'économie monétaire que la ville favorise l'adoption des nouveaux comportements qui changent le cours de la fécondité. Les évolutions qui s'y produisent annoncent souvent ce qui devrait se produire ensuite en milieu rural. Dans le cas du Nigeria et du Mali, par exemple, au niveau national la fécondité paraît stable, mais elle diminue nettement en milieu urbain alors qu'en milieu rural elle en est encore à sa phase de hausse pré-transitionnelle.

◆ Retard du mariage et contraception

Comme en Europe autrefois, les débuts de la baisse de la fécondité empruntent différentes voies, mêlant principalement un changement des comportements matrimoniaux et l'adoption de pratiques contraceptives ; de ce fait, elle pèse différemment sur les taux de fécondité aux divers âges. Ainsi au Kenya, la baisse est notable et assez homogène à tous les âges, alors qu'au Sénégal elle se concentre sur les jeunes âges (graphique 2). C'est que l'élévation de l'âge au mariage est au Sénégal l'élément déterminant qui amorce la baisse de la fécondité, alors qu'au Kenya, il semble que, dès le départ, la contraception ait joué un rôle important. En fait l'âge médian au mariage a augmenté dans les deux pays : il est passé de 16,6 ans en 1986 à 18,0 en 1997 au Sénégal et de 18,1 ans en 1978 à 19,2 ans en 1993 au Kenya. Mais la contraception ne jouait encore, au début des années quatre-vingt-dix, qu'un rôle mineur au Sénégal, avec 5,6 % de pratique contraceptive moderne chez les femmes en union alors qu'elle atteignait 31,5 % au Kenya. De fait, dans ce pays, un programme de planification des naissances a été mis en œuvre dès la fin des années soixante. Il ne faut toutefois pas en conclure que la baisse de fécondité du Kenya est la conséquence directe et exclusive de ce programme : le Ghana, qui a développé un programme encore plus ambitieux à partir de 1970 n'a vu sa fécondité baisser qu'après 1985.

En réalité, programme de planification familiale ou non, les pays où la baisse de la fécondité a commencé le plus tôt et le plus nettement sont aussi ceux qui ont très tôt mis en place des programmes soutenus de développement économique et social, produisant notamment les progrès les plus spectaculaires dans le domaine de l'instruction (surtout des femmes) et de la santé. La baisse de la mortalité infantile est évidemment la variable essentielle puisqu'elle permet d'assurer une même taille de famille avec moins de naissances. À ces deux facteurs, instruction et survie des enfants, s'ajoutent les contraintes liées à la crise économique [1]. En ville, notamment, les couples sont souvent amenés à prendre brutalement conscience des difficultés liées à la prise en charge d'une famille nombreuse et à réviser à la baisse leur projet familial, y compris par le recours à l'avortement.

* *
*

La population d'Afrique sub-saharienne, qui est estimée à 570 millions en 1995, est appelée à croître rapidement pendant encore quelques décennies. Dans l'hypothèse moyenne des Nations unies (1996), elle atteindrait 1,8 milliard en 2050 et, dans l'hypothèse basse, aujourd'hui plus vraisemblable, elle dépasserait encore 1,5 milliard. La baisse de la fécondité est en cours en Afrique comme ailleurs, mais cela ne règle pas pour autant les problèmes essentiels du développement économique et social qui se posent avec acuité à des populations dont la croissance est loin d'être achevée.

Thérèse LOCOH et Jacques VALLIN

BIBLIOGRAPHIE

[1] COUSSY Jean et VALLIN Jacques (dir.) - *Crise et population en Afrique. Crises économiques, programmes d'ajustement et dynamiques démographiques*, Coll. « Les Études du CEPED », n°13, 1996, CEPED, 508 p.

[2] LOCOH Thérèse et MAKDESSI Yara - *Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne*, Coll. « Les Dossiers du CEPED » n° 44, 1996, CEPED, 48 p.

[3] UNITED NATIONS - *World Population Prospects, The 1996 revision, Annex II and III*, Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, United Nations, New York, 1996, 442 p.

[4] VALLIN Jacques - *La population mondiale*, Coll. « Repères », n°45, 1995, La Découverte, 128 p.

Population & Sociétés sur Internet

Un catalogue interactif de *Population & Sociétés* est désormais accessible sur Internet à l'adresse

http://popinfo.ined.fr/Base/Services/Popsoc/Requete.asp

La page atteinte (figure 1) propose cinq zones de dialogue. La première consacrée au « mot du titre » est libre. Si on affiche par exemple « transition démographique », et qu'on clique « chercher », on obtient une liste de 3 titres contenant cette expression (figure 2). Cliquer sur le mot « Web », s'il apparaît, permet d'accéder au texte correspondant, affiché sur le site de l'INED. D'autres informations, telles que résumé et mots-clés, s'obtiennent en cliquant sur le titre ou sur le numéro.

Les deux zones de dialogue suivantes, « auteur » et « mot du lexique », proposent les listes pertinentes correspondantes, celle des auteurs et celle des mots-clés présents au moins une fois. Quant à la zone « année de parution », elle permet, si l'on veut, d'obtenir un catalogue complet des articles de *Population & Sociétés* parus une année donnée. On peut évidemment combiner plusieurs zones de dialogue et, en cochant la dernière case, limiter la recherche aux éditoriaux.

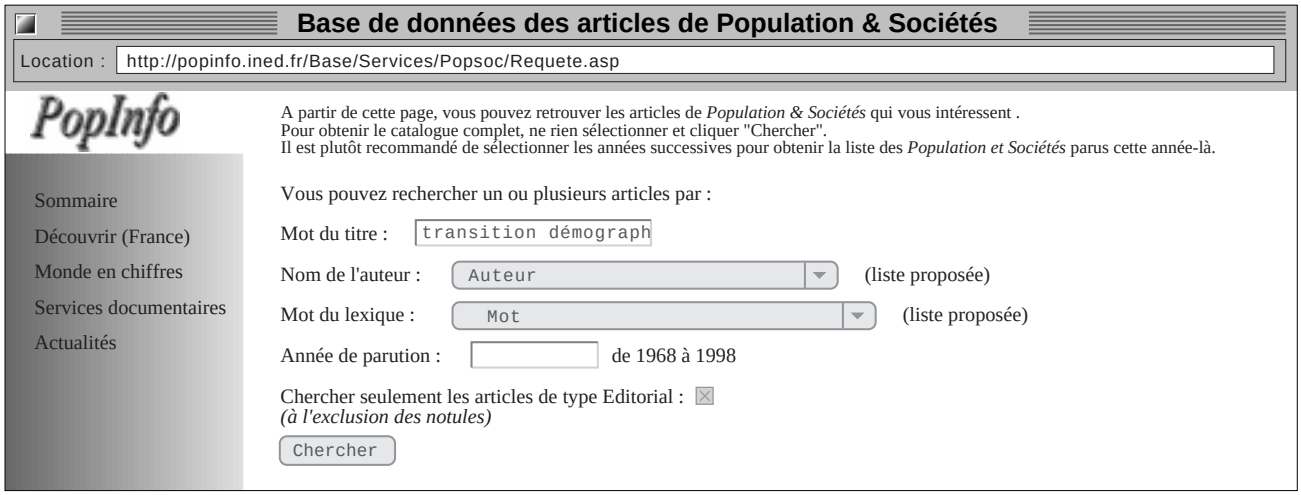

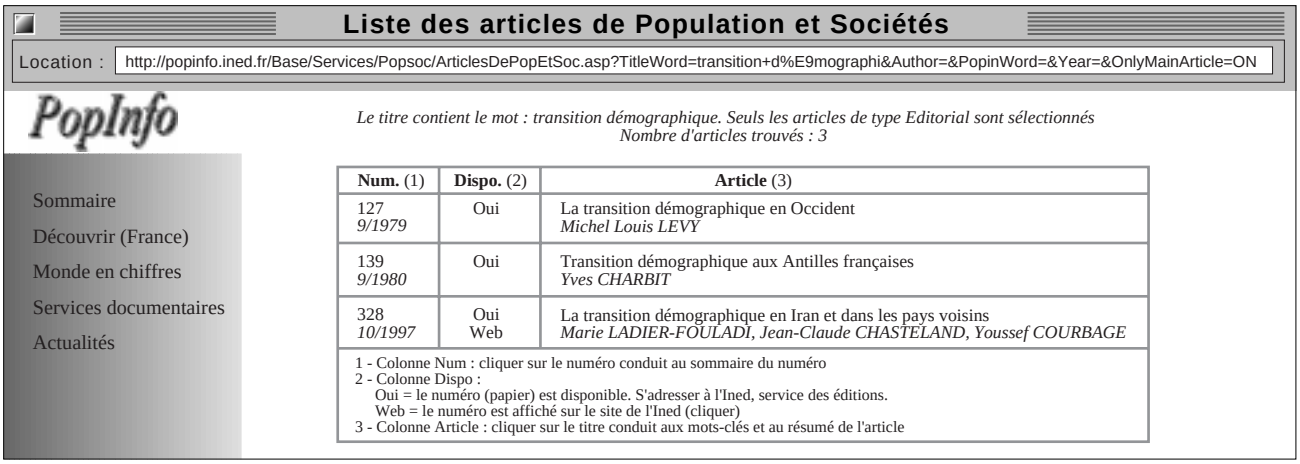

Le site de la bibliothèque de l'INED, à l'adresse

http://library.ined.fr/cgi-bin/abweb/L1/T1

permet, lui, d'accéder aux références des articles de *Population & Sociétés*, y compris ceux des éditions en langues russe et roumaine. Il convient de cliquer sur « recherche » et d'afficher « Population et Sociétés » dans la première zone de dialogue, dite « Catalogue ».

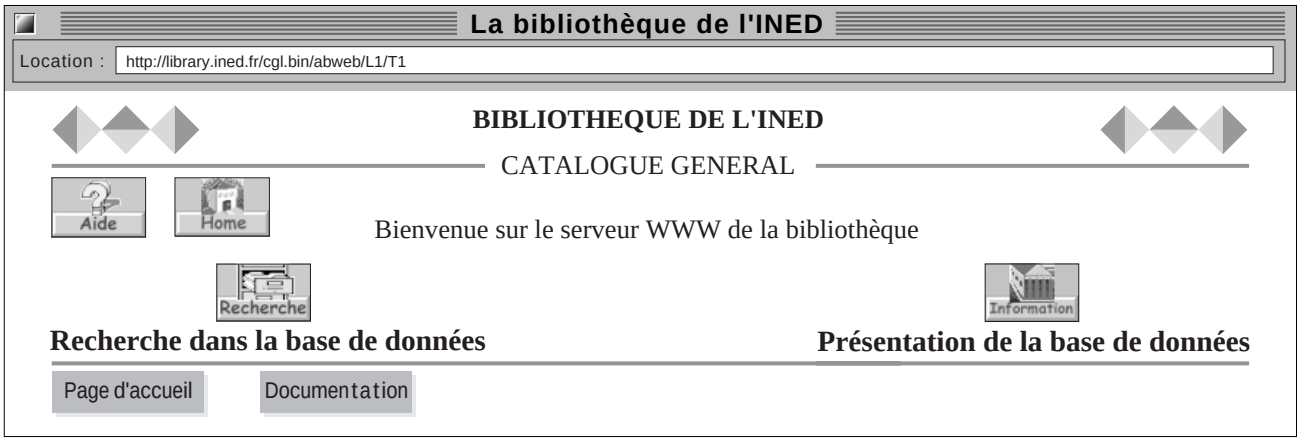

***POPULATION ET SOCIÉTÉS*, bulletin mensuel d'information de l'Institut National d'Études Démographiques** **ISSN 0184 77 83**

Directeur-Gérant : Patrick Festy – Rédacteur en chef : Michel Louis Lévy – Maquette : Isabelle Brianchon – C.P. n° 13243 ADEP – D.L. 3e trim. 1998 – Imprimerie : Louis-Jean – I.N.E.D. : 133, boulevard Davout - 75980 Paris, Cedex 20 – Téléphone : (33) (0)1 56 06 20 00 – Télécopie : (33) (0)1 56 06 21 99 – *Adresse Internet* : http: / / www.ined.fr – *e.mail* : ined@ined.fr – Prix de vente : Le numéro : F 8,00 – Abonnement 1 an - France : F 75,00 - Etranger : F 110,00